

# LES SYNCOPES DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT



Mercredi 14 Décembre



de 16h à 19h



IHU LYRIC à Pessac et  
en visioconférence



Orateurs : Dr Quentin HAUET, CHU de Nantes  
Pr Pascal AMEDRO, CHU & IHU Liryc, Bordeaux



Formation DPC  
hybride

## Programme

Découvrez les sujets qui seront abordés pendant la formation :

- Syncopes de l'enfant
- Syncopes vagales du nourrisson et de l'enfant
- Syncopes d'origine cardiaque
- Syncopes d'origine neurologique
- Syncopes d'origine psychiatrique
- Syncopes d'origine métabolique



## Découvrez le

Les syncopes de l'enfant et l'adolescent regroupent un ensemble de pathologies variées, des plus bénignes au plus sévères, qui constituent un motif de recours en urgence du pédiatre de ville ou à l'hôpital.



Cette formation sera hybride : enseignement traditionnel présentiel et webinaire, afin de permettre à tous d'y accéder.

## Comment s'inscrire ?

L'intégralité du coût de la formation est prise en charge dans le cadre du DPC ou d'une convention hospitalière. N'hésitez pas à nous solliciter pour organiser votre inscription qui est possible jusqu'à 48h avant la date de la formation.

Pour les médecins hospitaliers, l'inscription est ici :

Pré-inscription

Pour les médecins libéraux : REF DPC présentiel 73382200059 session 1 :  
REF DPC distanciel 73382200062 session 1 :

Pré-inscription

Si vous n'avez pas de compte, n'attendez plus pour le créer

- Se rendre sur <https://www.agencedpc.fr/professionnel/> :
  - Cliquez sur Mon compte en haut à droite
  - Puis créer mon compte
- Renseignez ensuite les informations demandées telles : Nom, Prénom, Date de naissance, Statut remplaçant...
- N'oubliez pas votre N° RPPS ou ADEL ou N° carte CPS (carte CPS à scanner)
- Mais aussi votre RIB en vue de l'indemnisation par l'ANDPC

Comment s'inscrire à la formation ?

- Recherchez action dans la colonne à gauche
- Référence de l'action à taper
- Détail action de DPC
- Vous trouverez le bouton « S'inscrire »